

Délibérations pour la Prép'A

Avis favorable au CEVIE du 28 mai 2026

Approuvé au CA du 23 juin 2026

DELIBERATIONS POUR LA PREP'A	1
I. POUR INFORMATION : CONTEXTE DE CREATION DE LA PREP'A	1
II. POUR INFORMATION : OBJET, PUBLIC VISE ET MODALITES PEDAGOGIQUES	1
III. POUR DECISION : CREATION DE LA PREP'A ET FERMETURE DU MAPE PARTIEL (DE ET EM) ET DU CEA	3
IV. POUR DECISION : MCC	3

I. Pour information : Contexte de création de la Prép'A

La formation des cadres supérieurs du secteur public et notamment de la fonction publique fait partie des missions réglementaires historiques des IEP (art. D741-10 du code de l'éducation), et certains IEP dont celui de Grenoble sont dotés pour cela d'un pôle dédié, appelé Centre de préparation à l'administration générale (CPAG).

Parmi les différents cursus de préparation des cadres du secteurs publics dont Sciences Po Grenoble disposait jusqu'à 2024-2025, le diplôme « **Métiers de l'administration publique d'Etat - préparation à temps partiel** » (**MAPE partiel**, ex. « CPAG interne ») d'une part, et le « **Certificat d'études administratives** » (**CEA**) d'autre part avaient des objectifs, des modalités et des cibles partiellement similaires, sans pour autant rencontrer leur public. Il a donc été décidé par la vice-présidence formation (réunion du 8 avril 2025, CR disponible) de les fusionner en une seule formation.

II. Pour information : Objet, public visé et modalités pédagogiques

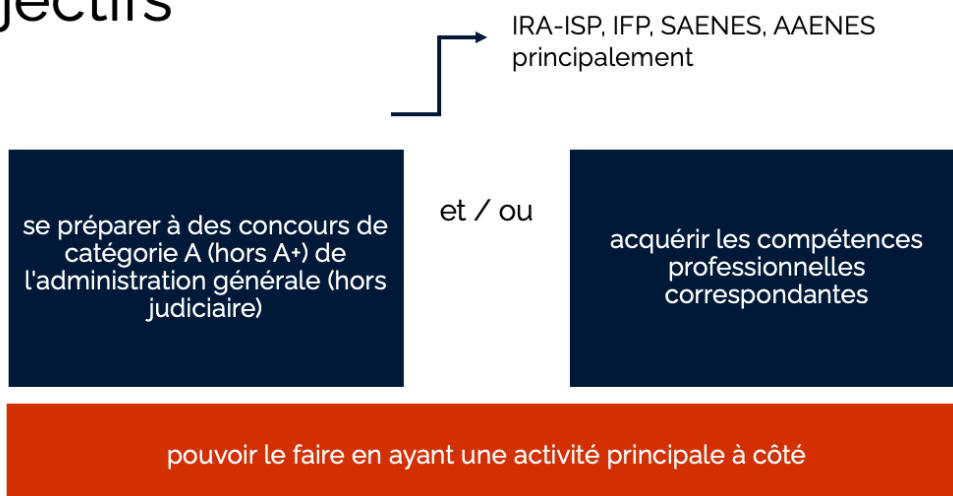
Ce cursus est une formation à **l'administration** publique de catégorie **A** (hors A+) via les **concours** de l'administration **générale** (hors judiciaire) ou l'acquisition de **compétences** correspondantes.

→ pour les concours, il s'agit principalement des instituts régionaux d'administration (futurs instituts du service public) et de l'inspection des finances publiques.

Il débouche sur l'obtention d'un **diplôme d'établissement (DE)** et constitue donc une formation hors DIEPG.

Le format retenu est un format **hybride** (présentiel + distanciel) afin de permettre de combiner cette formation avec une activité principale. Ce format permet aussi la **modularité**, c'est-à-dire que la formation peut être suivie en tout ou partie.

Objectifs



Accessible et innovant, ce cursus permettra de répondre aux besoins de **publics empêchés variés** relevant **tant de la formation initiale que de la formation continue** — étudiants, jeunes diplômés, agents publics, personnes en reconversion — tout en promouvant la mission d'égalité des chances et de service public de l'établissement.

Il sera possible de la suivre dès le **niveau bac**, cela pour s'ouvrir à deux types de profils : d'une part, les agents publics qui visent les concours internes, pour lesquels un niveau de diplôme n'est pas requis, d'autre part, les étudiants entrant dans le supérieur qui souhaitent soit compléter leur cursus académique soit mettre un premier pied, via des modules à l'unité, à la préparation.

Par son ouverture à des publics variés mais se caractérisant tous par un empêchement, la Prép'A se positionne, dans les formations de l'IEP, dans la **transversalité**, et vient ainsi compléter l'offre de formation spécialisée (MAPE plein et parcours CAJ) du CPAG.

Publics visés

- formation initiale :
 - étudiants d'autres composantes UGA
 - jeunes diplômés ayant un emploi et ne pouvant donc pas suivre une prépa à temps plein
- formation continue :
 - agents publics visant les concours internes,
 - demandeurs d'emploi,
 - personnes en reconversion professionnelle,
 - professionnels souhaitant évoluer dans leur carrière en colorant leur profil d'une culture administrative

L'empêchement peut être lié :

- à une activité principale (études, emploi, vie familiale, engagement associatif,...)
- à l'éloignement géographique
- à une situation de handicap
- ...

Enfin, la Prép'A se caractérise par :

- son ancrage professionnel fort (concours, mises en situation)
- sa devise pédagogique : « *à distance, mais pas seul* »

Son nom, proposé par la majorité de l'équipe pédagogique du futur cursus et validé par la vp formation le 23 novembre 2025, est la « **Prép'A** ».

Le montage de ce nouveau cursus a nécessité une année de travail collectif, porté par Camille Morio, directrice du CPAG, et Carole Montabone, chargée d'animation et d'ingénierie du CPAG. Il a été financé grâce au projet IDEX Formation POLA¹ porté par le CPAG. A l'issue de cette maturation, il est proposé aux instances de l'IEP de délibérer sur plusieurs points afin de finaliser la création de la Prép'A.

III. Pour décision : Création de la Prép'A et fermeture du MAPE partiel (DE et EM) et du CEA

Le MAPE partiel n'avait pas été ouvert en 2025-2026 afin de dégager le temps aux équipes pédagogiques et administratives de monter le nouveau cursus.

Le CEA a accueilli trois étudiants en 2025-2026.

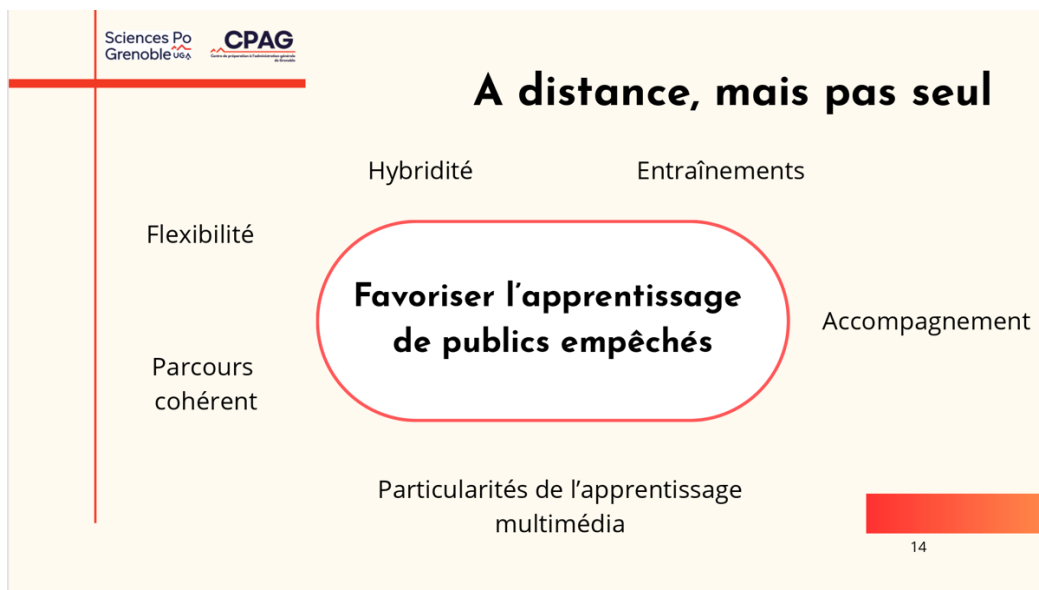
IV. Pour décision : MCC

MCC joint.

- Cursus d'octobre à mai ; environ 330h de travail personnel en tout. Env. 140h d'enseignant face étudiants dont env. 70h présentiel.
- Hybridité :
 - Distantiel asynchrone (accessible 24/24 et 7/7) : fascicules de cours, vidéos pédagogiques, quizzes en ligne, devoirs maison, forums ; Distantiel synchrone : visios.
 - Présentiel facultatif et retransmis : galops d'essai, mises en situation, actualisation, Q/R,...
- Transmission des savoirs = fascicules simples d'accès + vidéos pédagogiques
- Modularité : tout ou partie des modules
- Une formation flexible...
 - Modularité : tout ou partie des modules
 - Contenus pédagogiques accessibles 24/24 et 7/7

¹ 291 000 € sur trois ans, 2023-2026.

- Des quiz à faire selon son calendrier d'avancement et des échéances de rendu de devoir planifiées à l'avance
- Les séances face enseignant sont facultatives et leur contenu est retransmis
- ... mais qui maintient le lien humain
 - env. 140h en face à face enseignant, présentiel ou distantiel
 - Possibilité de venir sur place pour rencontrer les enseignants et les autres élèves (un vendredi tous les 15 j)
 - Coaching individuel
 - Forums en ligne



+ possibilité de réaliser un **stage** (y compris très court) pour les apprenants inscrits à la formation complète.

En outre, la direction générale de l'administration et de la fonction publiques, rattachée au ministre de l'Action publique et des comptes publics, a officiellement validé la **labellisation « Prépa Talents »** de ce cursus. Ce cursus pourra de ce fait accueillir des préparateurs particulièrement méritants (critères de ressources et académiques) qui pourront ainsi bénéficier d'une bourse de 5000€ versée par l'Etat et d'un tutorat individuel complémentaire. La Prép'A contribue donc à l'objectif de diversification et de démocratisation poursuivi par Sciences Po Grenoble – UGA.

Talents
du service public